



Semaine 3

Du 3 mars au 9 mars 2013

Côte de la Montagne

Fermeture : Du 4 mars au 22 mars
Circulation automobile aménagée à sens unique vers le bas entre les rues Port-Dauphin et Notre-Dame.

Stationnement interdit sur Côte de la montagne à compter du 3 mars, 18hrs. Les détenteurs d'une vignette zone 8 peuvent utiliser un espace de stationnement sur la rue Port-Dauphin.

Construction :

- Pose du pont de bois coin CDLM et Rue Port-Dauphin
- Pose du pont de bois près de la fresque
- Préparation de la structure au 72 CDLM

Dalhousie

- Début des installations au Parc TV

Place UNESCO

- Montage de la plateforme UNESCO
- Début de l'installation des tentes des Athlètes.
- Début du test du système de glace et début de la production

Place Royale

- Finition des bandes à la fresque

Semaine 4

Du 10 mars au 16 mars 2013

Côte de la Montagne

Fermeture : Du 4 mars au 22 mars
Circulation automobile aménagée à sens unique vers le bas entre les rues Port-Dauphin et Notre-Dame.

Stationnement interdit sur Côte de la montagne à compter du 3 mars, 18hrs. Les détenteurs d'une vignette zone 8 peuvent utiliser un espace de stationnement sur la rue Port-Dauphin.

Installation :

- Installation des concessions
- Production de la glace
- Installation des structures de caméras

Dalhousie

- Mise en place des unités de production
- Production de la glace

Place UNESCO

- Installation des concessions
- Finition du site
- Production de la glace
- Finition de la plateforme Corporative

Place Royale

- Finition du site
- Production de la glace

Place de Paris

- Installation des concessions
- Finition du site